

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026/2027

Votre enfant fera sa première rentrée scolaire à l'école maternelle en septembre 2026 (pour les enfants nés en 2023).

DEUX CHOIX S'OFFRENT À VOUS :

- Prendre RDV avec le service scolaire via le site de la ville, rubrique : Vivre à Sartrouville/Scolaire/Inscriptions scolaires-dérogations
- Envoyer le dossier d'inscription par email à l'adresse suivante : scolaire@ville-sartrouville.fr

DU LUNDI 19 JANVIER AU LUNDI 9 MARS 2026

Lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 17h à 19h



NOUVEAUX SARTROUVILLOIS CONCERNÉS PAR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE HORS PETITE SECTION

Pour les enfants dont l'année de naissance n'est pas 2023, les inscriptions se réaliseront par email (scolaire@ville-sartrouville.fr) ou en déposant le dossier à l'accueil de la mairie.

ADMISSION À L'ÉCOLE

Après réception du certificat d'inscription, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école afin de finaliser l'inscription scolaire.



À NOTER

Pour les élèves actuellement scolarisés en grande section de maternelle à Sartrouville, le certificat d'inscription scolaire de CP parviendra directement aux familles par email à partir du mois de janvier 2026.

PLUS D'INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Sur le site : sartrouville.fr - rubrique Vivre à Sartrouville/Scolaire/Inscriptions scolaires-dérogations
- Par email : scolaire@ville-sartrouville.fr | Par tél. : 01 30 86 84 60 / 84 26